

<p>Les ateliers de l'innovation – ANRT 23 & 24 janvier 2002</p>

Atelier n°6 Responsable : Philippe MUSTAR

Professeur à l'Ecole des Mines de Paris

Jean-Michel BARBIER, Managing Partner, TECHFUND CAPITAL EUROPE

Guy CRESPIY, Directeur Essaimage, CEA

Philippe EHRET, Directeur, Incubateur SEMIA

Pierre-Emmanuel GERARD, Directeur, GENOPOLE INDUSTRIE

La création d'entreprises de haute technologie

Dans tous les pays disposant d'un fort potentiel scientifique et technologique, des politiques ont été mises en place pour favoriser la création d'entreprises à partir des lieux mêmes où se fait la recherche. Cet atelier s'intéressera tant à ces politiques qu'aux entreprises issues des institutions d'enseignement supérieur et de recherche (ou des centres de RD des groupes industriels). Une attention particulière sera portée aux entreprises qui, quelques années après leur création, restent petites et aux projets qui ne sont pas destinés à connaître une forte croissance (c'est-à-dire à ces PME qui dans tous les pays représentent la grande majorité des nouvelles entreprises de haute technologie.)

L'introduction de l'atelier dressera un rapide panorama des questions liées à la création d'entreprises technologiques, principalement à partir des laboratoires de recherche.

Elle montrera la grande diversité des entreprises issues de la recherche suivant que l'on prenne en compte : le statut des créateurs (chercheurs, étudiants ou anciens étudiants, sur la base ou pas d'un brevet, par des personnes extérieures à la recherche mais dans un incubateur, à partir des groupes industriels...), le type de production de ces entreprises (produits finis, composants ou produits intermédiaires, service sur la base ou non d'une infrastructure spécifique...) ou enfin leur trajectoire (quelques réussites exemplaires mais beaucoup d'entreprises qui restent petites).

Par-delà cette diversité, ces entreprises présentent quelques traits communs : notamment le fait qu'elles bénéficient de soutiens publics (directs ou indirects) et que des politiques se sont mises en place à l'échelon national, régional, européen, à l'échelon des institutions d'enseignement supérieur et de recherche ou encore à l'échelon des grandes entreprises qui favorisent leur création.

Cet atelier s'intéresse tant à ces politiques qu'aux entreprises issues des institutions d'enseignement supérieur et de recherche (ou des centres de RD des groupes industriels).

La priorité accordée aux PME est un point commun aux politiques de recherche et d'innovation de nombreux pays, particulièrement au sein de l'Union européenne. Les politiques en faveur de ces entreprises (telles les aides de l'ANVAR ou le crédit d'impôt recherche en France) ont été, depuis le début des années 1990, complétées par différents mécanismes destinés à promouvoir la création d'entreprises de haute-technologie (fortement influencées par le développement rapide de ces entreprises et par l'importance du capital-risque aux Etats-Unis). Dans la plupart des grands pays scientifiques, les programmes et les actions destinés à promouvoir la création d'entreprises à partir de la recherche publique se sont multipliés (notamment dans le secteur des technologies de l'information et des biotechnologies). Les grandes entreprises, elles aussi ont mis en place des instruments pour développer l'essaimage. En France, le phénomène de la création d'entreprises à partir de la recherche publique n'est pas nouveau, mais la loi sur l'innovation de 1999, les soutiens à l'investissement dans les firmes innovantes, les modifications du statut de fonctionnaire, le concours national de création d'entreprises, le développement des incubateurs... encouragent les chercheurs à créer leur propre entreprise. L'intervention publique dans ce domaine ne peut plus être considérée comme relevant uniquement de la politique nationale. D'autres acteurs jouent un rôle important : les régions, la Commission européenne, les institutions d'enseignement supérieur et de recherche elles-mêmes... Et l'on observe une forte convergence des politiques en faveur de la création d'entreprises technologiques menées par des pays très différents.

Si ces mesures et ces politiques sont encore trop récentes pour être évaluées, il est important dans ces premières phases de développement de partager les expériences et de développer des échanges sur ces questions. C'est l'objectif de cet atelier qui réunira une vingtaine de personnes fortement engagées dans l'action.

Parmi les points qui seront développés par les participants, on peut citer :

- la création d'entreprises technologiques à partir des grands groupes,
- les questions de financement de la création et du développement des entreprises technologiques
- l'expérience et les enjeux rencontrés par une institution de recherche dans ce domaine : le CEA (avec notamment une typologie des entreprises créées à partir de cette institution),
- l'expérience d'un incubateur (SEMIA à Strasbourg) et les caractéristiques des entreprises qui s'y développent,
- la présentation de Genopole, de ses outils, soutiens, difficultés et des entreprises soutenues,

Une attention particulière sera donnée à la question des différents types d'investisseurs, aux exigences des actionnaires ou quasi-actionnaires "institutionnels " (ANVAR, bailleurs de technologie, incubateurs...), aux problèmes de l'amorçage et au lien entre l'amorçage et le capital-risque-développement.

On traitera également des entreprises qui, quelques années après leur création, restent petites et qui ne sont pas destinées à connaître une forte croissance (ces PME dans tous les pays représentent la grande majorité des nouvelles entreprises de haute technologie).